



LETTRÉ D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°80 du 29 Février 2008

1 - NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION DES DIRECTEURS

Le Comité Directeur s'est réuni le 27 Février sous la Présidence de Jacques MAYOUX.

Les points examinés ont été :

1 – Congrès de METZ les 3 et 4 Avril 2008

«**Les Offices Publics de l'Habitat une nouvelle dynamique pour l'habitat** »

Deux Ateliers sont mis en place. Une table ronde est prévue avec la participation du Délégué Général de l'U.S.H., du Président de la Fédération des Offices et du Directeur de la D.G.U.H.C.

Inscriptions metz-congres@wanadoo.fr

2 – l'avancement des négociations pour la mise en place des O.P.H.

Aucun contact et donc aucune information nouvelle sur le contenu et la date de sortie des décrets (gouvernance, contrats des D.G....).

Concernant les Directeurs fonctionnaires une intervention va être faite afin d'obtenir pour le détachement les mêmes avantages que ceux accordés à la Fonction Publique d'Etat.

3 – l'avancement de la négociation pour l'accord de branche.

Un débat a eu lieu autour de la note de la Fédération des Offices concernant les rémunérations minimales garanties, en vue de la réunion du 28/2.

4 – le projet de Communication de la Fédération des Offices pour 2008.

Le souhait exprimé est d'avoir une communication avec l'ensemble du Mouvement HLM.

5 – Motion de l'Association des Directeurs d'Ile de France demandant une représentation plus importante des Directeurs dans toutes les instances fédérales.

6 – Prise en compte dans la comptabilité des plus values nettes sur cessions immobilières (lettre de la Direction de la Comptabilité Publique du 28/1/2008).

7 – point sur l'évolution des collègues en difficultés.

Suite à la réunion pour la **négociation de l'accord de branche** du 28/2, et alors qu'une nouvelle rencontre est prévue le 13 Mars, les points suivants ont été actés :

- la suppression des maxima

- l'exclusion des avantages en nature dans les minima

- l'acceptation de plusieurs minima par niveau sachant qu'il y aurait 4 catégories et 2 niveaux par catégorie

- un engagement pour 2009 et 2010 sur une évolution annuelle des minima qui ne sera pas inférieure au % d'évolution de l'indice 100 de la fonction publique

- une hausse significative des minima par rapport aux minima du décret de 1993.

- **une rémunération minimale annuelle garantie déclinée en montant mensuel minimum garanti calculé en % de l'annuel (8,33 % pour le niveau 1 et 7,5 % à partir de la 2^{ème} catégorie).**

Les syndicats ont confirmé qu'ils souhaitent que les minima soient traduits en indice et que la négociation porte sur l'ensemble de la grille des salaires (et pas seulement sur les minima) ce qui est pour le collège employeur hors sujet.

2 - NOUVELLES DES ASSOCIATIONS REGIONALES

Le Bureau de l'Association OUEST sous la Présidence de Jean-Luc FONTAINE s'est réuni le 20 Février. Ont été à l'ordre du jour : les nouvelles du « front des O.P.H. », la prochaine assemblée générale à Rennes le 13 Juin et l'assemblée générale annuelle le 10 Octobre à Rouen, les mouvements d'adhérents, le bilan 2007 et une demande d'aide financière d'un collègue en difficultés.

L'Association NORD-PICARDIE tiendra une réunion le 5 Mars sous la Présidence de Charles MONTECATINE. Seront examinées : la modification des statuts (nombre d'adhérents par Offices et clause éthique pour éviter des recours dans un même organisme) et les difficultés rencontrées dans les opérations A.N.R.U. (dépassement de prix, déficits....).

3 - LES TEXTES PARUS

Décret n°2008-166 du 21 Février 2008 fixant le **taux d'intérêt légal** pour l'année 2008.

Celui-ci est de **3,99 %**.



Décret n°2008-187 du 26 Février 2008 relatif à la commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives.

Fixation de la composition et des modalités de fonctionnement de cette Commission Départementale.

Arrêté du 14 Février 2008 (J.O. du 22/2) fixant les modalités de déclaration, de calcul et de paiement de la cotisation due à la Caisse de garantie du logement locatif social.

Cotisation de base, avec un taux de 1,33 % du montant des produits appelés en 2007 (au lieu de 1,36 %), une réduction par allocataire de 35 € (inchangée) et une réduction de 29 € (inchangée) pour les logements ou logements foyer situés dans les zones urbaines sensibles. Pour les logements ou logements foyer dans ces mêmes zones mis en service en 2007 la réduction est de 700 € (au lieu de 650 €).

Arrêté du 3 Décembre 2007 (J.O. du 21/2) fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.11-19-21 et R.111-19-24 du Code de la Construction et de l'Habitation, relatives à l'attestation constatant que les travaux sur certains bâtiments respectent les règles d'accessibilité aux personnes handicapées.

Modalités pour l'établissement de l'attestation.

4 - LES PROJETS QUI BOUGENT

La Ministre de l'Economie a demandé à la Commission Européenne un délai supplémentaire de 4 mois (à partir du 11/2) pour **la généralisation du Livret A à toutes les banques françaises.**

Cette mesure fait l'objet de nombreuses réserves sur les risques de décollecte pour le logement social et d'augmentation du coût de cette ressource.

La Ministre du Logement a annoncé qu'après les élections municipales elle donnerait des orientations aux Préfets pour que **les publics du droit au logement opposable** ne soient pas systématiquement logés dans les villes

ou il y a une concentration de logements sociaux.

5 - C'EST DANS L'AIR

La Ministre du Logement lance **sa maison à 15 euros par jour.** Ce dispositif vise à favoriser l'accession à la propriété des ménages les plus modestes. Ce prix de 450 € par mois s'entend après déduction des aides personnelles au logement, hors portage foncier et sans autre apport personnel que les frais d'acquisition et d'hypothèque.

A noter que l'Ordre des Architectes est sceptique sur ce projet qui « va générer encore plus de lotissements véritable gangrène des paysages. ».

Le projet de loi portant modification de l'ordonnance du 17/6/2004 prévoyant le **développement des partenariats public privé (P.P.P.)** devrait pouvoir être voté d'ici le mois de Juin prochain.

Le Centre de Recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) vient de remettre au Ministre du Logement un rapport pour **la relance des centres-villes** qui vise à relancer le commerce en ville.

A propos du **plan BANLIEUE** et de sa présentation par le Président de la République, l'Association Ville et Banlieue (qui regroupe des Maires de toutes sensibilités) regrette qu'ait été éludée la nécessaire solidarité financière à mettre en place en faveur des communes pauvres.

Alors qu'aucun budget global n'a été annoncé, la Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.) pourrait subir quelques changements dans le projet de loi de Finances pour 2009.

A la suite d'un concours d'idées lancé par EDF afin de **promouvoir l'habitat bas carbone**, 13 dossiers de candidatures ont été sélectionnés.

6- BREVES

Augmentation générale des traitements des fonctionnaires de 0,80 % en 2008 (0,50 % au 1/3 et 0,3 % au 1/10).

Le baril de pétrole à **100,10 \$** à la bourse de New York le 19 Février.